



interface handicap

www.interface-handicap.org

L'association *Interface Handicap* œuvre pour l'égalité d'accès à la vie sociale, scolaire, professionnelle et culturelle des personnes handicapées.

Organisme de formation
n° 117542 477 75

160, rue d'Aubervilliers 75019 Paris

Contact : Céline Savaux
06 28 27 34 31

c.savaux@interface-handicap.org



Pour toutes vos demandes, l'association établira une proposition (ajustement des contenus et devis). L'association est non assujettie à T.V.A.

FORMATIONS oct – déc 2009

Sites, monuments, musées, parcs et jardins

Rendre son site accessible

Établissement Recevant du Public - Installation Ouverte au Public - Cadre bâti protégé

Connaître le cadre législatif en vigueur depuis la **loi du 11 février 2005** et engager un **processus de mise en conformité** : obligations de diagnostic, travaux (infrastructures, parcours, ...), délais d'exécution, stratégies de plans d'actions avec établissement d'un échéancier, **Label TOURISME ET HANDICAP**

Accueillir les publics handicapés

Personnels d'accueil, de sécurité

Connaître les **besoins et attentes des personnes handicapées** et comprendre les obstacles/gênes associés.
Acquérir les **bons réflexes professionnels en équipe et par corps de métier** (billetterie, comptoir de vente, accueil, surveillance et sécurité) :
> surmonter le stade de l'incompréhension ou du malaise face au handicap
> trouver un mode d'échange adapté
> transmettre une information fiable (accès au bâtiment, obstacles, détails sur les visites, dispositifs humains et techniques d'accompagnement, ...)
Savoir **compenser les manquements à la « chaîne d'accessibilité »**

Rendre accessible l'offre culturelle et les services de médiation

Personnels de médiation, guides, conférenciers, ...

Comment **ouvrir ses visites au plus grand nombre** ? Quoi adapter dans les différentes offres proposées (visites libres, guidées, expositions, animations) ? Sous quelles conditions ? Quelles sont les contraintes, les limites ? En cas d'impossibilité avérée d'accessibilité à l'offre ou aux services, existe-t-il des solutions de substitutions ou de compensations ? Lesquelles ?

Informier et Communiquer

Pourquoi ? Comment ? Où ?

Rendre son site Internet accessible, traiter l'information en fonction de la réalité de son installation ou de son établissement à partir de **supports dédiés tous publics ou adaptés** selon les cas (supports d'information par famille de handicap, stratégie de prospection via presse spécialisée, autres relais d'information, ...).